

Service de Presse

Basse-Terre, le 17 juin 2015

DOSSIER DE PRESSE

PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE CANNE-SUCRE



Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Sommaire

Communiqué de presse	Page 3
Quelques chiffres clés	Page 4
Caractéristiques de la filière canne-sucre	Page 5
Organisation professionnelle de la filière	Page 5
Présentation des SICA cannières	Page 6
Actualité de la filière	Page 8
- Résultats de la campagne canne 2014	
- Résultats prévisionnels de la campagne cannière 2015	
- Réforme du marché communautaire du sucre en 2017	

Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Service de Presse

Basse-Terre, le 17 juin 2015

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Le préfet à la rencontre de la filière canne-sucre

Alors que la récolte cannière bat son plein, le préfet de la région Guadeloupe rencontre les acteurs de la filière canne-sucre, ce mercredi 17 juin, dans la région du Moule.

A cette occasion, la presse est cordialement invitée :

**Mercredi 17 juin, à 11h30
à l'entreprise SICAGRA au Moule**

Après la visite de la filière banane, c'est une autre composante très importante de l'agriculture guadeloupéenne que le préfet souhaite mieux connaître afin d'appréhender au plus près le quotidien des acteurs économiques locaux.

Avec près de 5000 exploitations sur l'ensemble de l'archipel, la récolte cannière constitue un temps fort du calendrier guadeloupéen. Le préfet assistera ainsi à un chantier de coupe manuelle et à un chantier de coupe mécanique. Il sera aussi question de l'organisation de la filière et du rôle des SICA (société d'intérêt collectif agricole) avant de terminer par la visite d'une unité sucrière.

Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle

communication@guadeloupe.pref.gouv.fr

0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.pref.gouv.fr

facebook.com/prefecture.guadeloupe

twitter.com/Prefecture971

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Quelques chiffres clés

Nombre d'exploitations : 5 000 (3 300 Guadeloupe, 1 700 Marie-Galante)

Surface agricole utile (SAU) : 13 500 ha

Population active/emplois : 10 000 (équivalent temps plein)

Production de canne : 650 000 tonnes / an en moyenne

Production de sucre : 60 000 tonnes / an en moyenne

Production de rhum : 75 000 hectolitres d'alcool pur (HAP) / en moyenne,

dont 29 000 HAP de rhum agricole et 45 000 HAP de rhum de sucrerie

Sucreries : 2 (GARDEL SA en Guadeloupe, SASRMG à Marie-Galante)

Distilleries de rhum agricole : 9 dont 6 sur la Guadeloupe (Une seule en Grande Terre) et 3 à Marie Galante

Distilleries de rhum de sucrerie : 2 (dont la partie distillerie de l'usine sucrière de Marie Galante).

Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle

communication@guadeloupe.pref.gouv.fr

0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.pref.gouv.fr

facebook.com/prefecture.guadeloupe

twitter.com/Prefecture971

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Caractéristiques de la filière canne-sucre

La filière est structurée autour de 4 SICA Relais qui réunissent les planteurs dans chacun de leurs bassins canniers respectifs :

la SICADEG à Port Louis pour le Nord Grande Terre,
la SICAGRA au Moule pour le Sud et le Centre de la Grande Terre,
l'UDCAG au Lamentin pour l'ensemble de la Basse Terre
la SICAMA à Marie Galante.

12 coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et 28 entreprises de travaux agricoles assurent l'ensemble des travaux de campagne et d'inter-campagne (coupe de la canne, préparation des terres, replantation des cannes, etc...).

Le Centre Technique de la Canne à Sucre (CTCS) assure coordination et expérimentation dans la filière. Il a notamment en charge la mesure de la richesse saccharimétrique des cannes réceptionnées aux usines de GARDEL et SASRMG, et la gestion de l'ensemble du volet pépinières et de la recherche variétale.

Organisation professionnelle

Une interprofession, l'IGUACANNE, a été créée en juin 2005 et a été reconnue par le Ministère de l'Agriculture en Mars 2006. Elle associe d'une part les planteurs de canne par l'intermédiaire de leurs groupements (les SICA) et des syndicats agricoles représentatifs (UPG, FDSEA, JA, MODEF) et d'autre part les industriels par l'intermédiaire de leur syndicat (ASSOCANNE).

Les 4 SICA relais forment entre elles un groupement d'intérêt économique, le GIE Canne. C'est ce dernier qui est membre de l'interprofession.

Les producteurs de rhum agricole et de rhum de sucrerie sont membres, via un comité départemental de l'interprofession nationale CIRT-DOM chargé de défendre les intérêts de la profession à Paris et à Bruxelles notamment.

Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.pref.gouv.fr

facebook.com/prefecture.guadeloupe

twitter.com/Prefecture971

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Présentation des SICA cannières

1/ Historique :

Les SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole) cannières ont été créées au début des années 1980, dans le cadre du plan de rénovation de l'industrie sucrière, communément appelé «PLAN MAUROY», du nom du 1er Ministre de l'époque.

Ce plan se donnait pour objectif de redresser la production cannière par des mesures de soutien orientées en faveur de la relance de l'économie cannière et du maintien du potentiel de transformation. Il préconisait par ailleurs la création dans chaque bassin cannier d'un organisme professionnel de relais aux petits planteurs de type « SICA ».

C'est ainsi qu'ont vu le jour :

- La **SICADEG** (Société d'Intérêt Collectif Agricole de Développement et d'Exploitation de la Grande-Terre) dans le bassin cannier du Nord Grande-Terre ;
- La **SICAGRA** (Société d'Intérêt Collectif Agricole Guadeloupéenne pour la Restructuration de l'Agriculture) dans le Centre et Sud Grande-Terre ;
- La **SICAMA** (Société d'Intérêt Collectif Agricole de Marie-Galante) pour le bassin cannier de Marie-Galante ;
- Et, l'**UDCAG** (Union pour le Développement Cannier et Agricole de la Guadeloupe) dans la zone du Nord Basse-Terre.

2/ Forme juridique :

Les SICA cannières sont des sociétés civiles à option « 1 homme = 1 voix » et à capital et personnel variables. La gestion de ces sociétés coopératives est assurée par un Conseil d'Administration élu parmi les adhérents, lequel organise et met en œuvre la politique générale de la structure dans l'intérêt du planteur de canne.

3/ Missions :

Les SICA cannières se donnent pour objet de :

- Satisfaire et assurer les approvisionnements des besoins de leurs adhérents en intrants ;
- Permettre aux agriculteurs d'avoir en temps utile les financements nécessaires à leurs activités ;
- Assurer un appui technique aux planteurs de canne afin de leur permettre d'améliorer la performance technico-économique de leurs exploitations ;
- Servir de relais entre les pouvoirs publics et les planteurs pour la redistribution des aides allouées à la production cannière.

4/ Bilan du fonctionnement des SICA 30 ans après :

30 ans après leur création, l'inventaire des actions conduites par les SICA cannières peut être synthétisé en 5 grands points qui témoignent d'un bilan très positif :

- Un exemple de longévité dans le monde de la coopération agricole :

Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

L'année 2014 a consacré les 30 ans d'existence des SICA cannières. Aucune autre coopérative agricole ne peut se prévaloir d'une telle longévité dans le domaine de l'économie solidaire en Guadeloupe.

- Une gestion saine et rigoureuse :

Ces 4 structures coopératives pèsent plus de 5 Millions d'euros de fonds propres consolidés. Signe de bonne gestion qui leur vaut la confiance d'une banque, indispensable pour mobiliser les prêts de campagne (6 M€ de prêt / an).

- Une très large gamme de services offerts aux planteurs de cannes :

- Approvisionnement des 4 bassins canniers en intrants : plus de 10 000 hectares entretenus chaque année ;
- Un réseau de 20 agents mis à disposition pour appuyer techniquement les 5 500 planteurs de cannes ;
- 6 M€ d'avances consentis chaque année aux planteurs pour la réalisation des travaux de replantation et d'entretien des parcelles ;
- 30 M€ d'aides publiques redistribuées en moyenne chaque année ;
-

- Un modèle d'organisation de la production cannière pour les autres DOM :

Après plusieurs visites effectuées en Guadeloupe, les planteurs de cannes de la Martinique ont créé le 24 novembre 2014 la SICA Canne-Union, directement inspirée du modèle des SICA de Guadeloupe.

Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Actualité de la filière

Résultats de la campagne canne 2014

Les résultats de la campagne sucrière de 2014 sont supérieurs de 30 % à ceux de la saison 2013 avec un tonnage total de canne broyée en sucrerie de 587675 tonnes dont 78240 tonnes sur Marie-Galante. Les résultats de production de sucre sont également très corrects (59249 tonnes), marqués par le maintien d'une bonne richesse saccharine moyenne (9,17).

Le volume de canne broyée en distillerie agricole a lui-même augmenté de près de 45 % en 2014 par rapport à 2013 pour atteindre un niveau jamais atteint en Guadeloupe d'environ 82 500 tonnes de cannes.

Résultats prévisionnels de la campagne cannière 2015

L'ultime prévision s'élève finalement à 88 000 tonnes broyées par la sucrerie de Marie-Galante en 2015.

Pour GARDEL le tonnage broyé est actuellement de 350 000 tonnes pour une prévision de 515 000 tonnes sur 2015 (70 % d'avancement à la mi-juin).

Réforme du marché communautaire du sucre en 2017

Suite à la réforme de l'organisation commune du marché (OCM) de 2006, un nouveau changement se profile pour la filière en 2017 avec l'abandon des quotas sucriers dans l'Union européenne. Les autorités nationales ont réagi, le Président de la république a confirmé le 21 août 2014 à la Réunion l'engagement de l'État auprès des planteurs de canne et des industriels en annonçant une augmentation de l'enveloppe nationale de soutien qui passera de 90 M d'euros annuels à 128 M d'euros annuels à cette date pour compenser la probable chute des prix du sucre du fait de l'abandon des quotas et de la concurrence des sucres de betterave et des origines pays tiers sur les sucres de canne des DOM.

Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.pref.gouv.fr

facebook.com/prefecture.guadeloupe

twitter.com/Prefecture971

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32